

(Un deuxième bateau pour Cometsambre)

Après avoir acquis son premier bateau en 2008, un pousseur et une barge de 1 450 tonnes, l'entreprise a acheté en 2012 un automoteur de 1 360 tonnes principalement pour des raisons économique et logistique.

Rencontre avec un membre du management de l'entreprise, **Philippe Mercier**, responsable logistique du groupe *Comet*,

Comment est née l'idée d'acquérir votre propre flotte ?

Nos principaux clients sont des sidérurgistes qui exigent une grande fiabilité des livraisons, un respect précis des horaires tout en gardant une certaine flexibilité. Une flotte en compte propre nous permet de **garantir des livraisons just in time** chez nos clients aciéristes et de pouvoir **être très réactifs** à toute demande de nos clients. Par ailleurs, une meilleure maîtrise de notre logistique était indispensable pour poursuivre et maîtriser notre croissance. Nous avons besoin d'une solution fiable et économique pour absorber ces nouveaux volumes de transport.

Comment avez-vous choisi vos bateaux ?

Nous cherchions des bateaux composés d'une seule cale, appropriés à nos produits (ferrailles) et notamment adaptés à la navigation sur la Sambre et le canal Nimy-Blaton-Péronnes (maximum 85 mètres de long). Nous veillons à ce qu'ils soient parfaitement équipés, fiables et économiques. Sur notre deuxième bateau, le *Joranda* rebaptisé *l'Infinity III*, nous avons réalisé un investissement de plus de 400 000 euros qui comprend un nouveau moteur de propulsion afin de réaliser une économie de gasoil de 36 % par rapport au moteur précédent, un moteur d'étrave, un système de jaugeage automatique, deux nouvelles génératrices, etc. Notre prochain achat sera un deuxième barge. Elle nous permettra de maximaliser l'exploitation de notre cale tout en limitant notre investissement en matériel et en personnel navigant.

Quel bilan tirez-vous de votre utilisation du transport fluvial ?

Tout d'abord, un intérêt économique évident. En plus d'un gain d'environ 30 % sur la plupart de nos expéditions par rapport au

coût du transport routier, le fluvial nous permet une économie sur la charge de travail administratif. L'expédition d'un bateau de 1 400 tonnes nous permet un gain d'environ 20 heures de travail administratif puisqu'il n'y a qu'un seul pesage, un seul document administratif, une seule facturation, etc.

Ensuite, un intérêt organisationnel. Le respect précis du planning de chargement nous permet d'optimiser la préparation des commandes, ce qui a des conséquences positives sur la planification des outils de production et la gestion du personnel.

Avez-vous des projets liés au futur canal Seine Nord Europe ?

Ce nouveau canal devrait nous permettre d'augmenter nos importations de produits par la voie d'eau entre la région parisienne, le Nord-Pas-de-Calais et notre site d'Obourg. Nos expéditions fluviales vers nos clients parisiens devraient également s'intensifier.

Nous sommes également très intéressés par la future augmentation du gabarit de la dorsale wallonne. Elle nous permettra d'expédier des bateaux de 2 000 tonnes et plus depuis nos sites de Châtelet et Obourg.

La direction du groupe a intégré la voie d'eau comme un véritable vecteur de réussite. Le développement économique de Cometsambre à Châtelet, Obourg et Gand repose sur le transport fluvial. Une combinaison gagnante où chacun y trouve son compte : l'entreprise, ses clients, ses fournisseurs, les autorités et le citoyen !

Pierre Warnier

Quelques chiffres-clés du groupe Comet :

- nombre de voitures recyclées par an : 15 000 ;
- nombre de pneus recyclés : 2 000 000 ;
- équipements électriques et électroniques : 25 000 t / an ;
- métaux non ferreux : 35 000 t / an ;
- tonnage traité : 700 000 t / an ;
- une flotte de 28 camions + 350 conteneurs ;
- personnes occupées : plus de 150.



Le Rudy W, le 1^{er} bateau en compte propre exploité par Cometsambre.
©SPW-DPVNI

Cometsambre

L'entreprise est active dans le négoce, le traitement et le recyclage d'aciers, de métaux ferreux et non ferreux, de pneus, de plastique, etc. *Cometsambre* traite un volume annuel d'environ 700 000 tonnes sur ses deux sites d'exploitations, Châtelet et Obourg. Après traitement, les produits sont expédiés essentiellement vers la Belgique, la France et l'Allemagne et ce, à 90 % par la voie d'eau pour 10 % par la route ! Une partie des produits est exportée notamment vers l'Asie via les deux plateformes maritimes du groupe à Gand et à Rouen.

Le groupe *Comet* vient de créer une société spécifique, *Comet fluvial*, pour gérer ses deux bateaux et les six capitaines salariés qui travaillent en équipes à leurs bords. Ce statut de travailleur salarié, assez rare dans le milieu, fait partie d'une stratégie à long terme de fidélisation des équipages de l'entreprise.

Pierre Warnier



Infinity III, le nouveau bateau de *Cometsambre*. ©SPW-DPVN

Les bateaux de *Comet fluvial* :

Rudy W

- pousseur : 12,6 m de long sur 8,6 m de large ;
- 2 moteurs Daewoo de 480 CV ;
- barge : 70 m de long sur 10,5 m de large ;
- 1 454 tonnes à 2,52 m d'enfoncement.

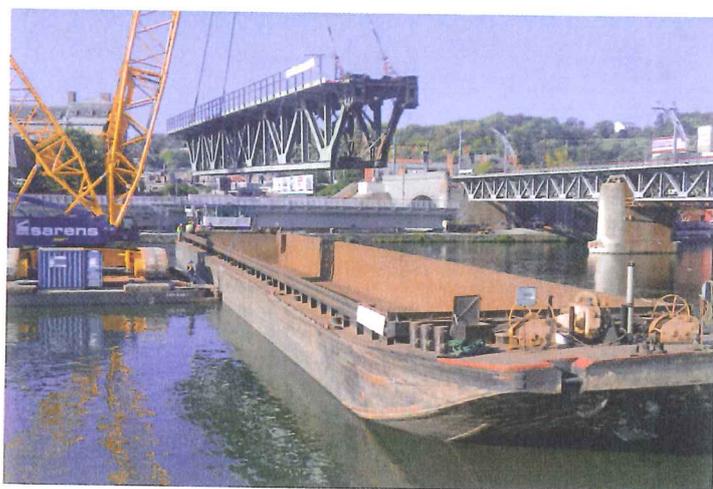
Infinity III

- 85 m de long sur 9,5 m de large ;
- 1 360 tonnes à 2,60 m d'enfoncement ;
- un moteur *Caterpillar* de 1050 CV.

Démontage et recyclage d'un pont ferroviaire par *Cometsambre*

Gagné par la limite d'âge, le tablier du pont ferroviaire du Luxembourg (Namur) a été découpé en 6 tronçons de 180 tonnes. Le premier octobre 2011, ces 6 tronçons ont été chargés dans la cale du *Rudy W* appartenant au groupe *Comet* et dans celle d'un second bateau. Destination : le chantier *Cometsambre* de Châtelet. Là, ils ont été découpés, broyés puis recyclés vers la sidérurgie.

Pierre Warnier



©Cometsambre